

INSCRIPTION EN DEUXIÈME ANNÉE C.P.G.E (REDOUBLANT de FERMAT)

Année scolaire 2023/2024

Suite à **votre admission à redoubler** et votre confirmation, vous êtes invités à compléter le dossier ci-joint pour permettre votre **inscription** en deuxième année.

Le dossier devra nous être retourné rapidement par voie postale ou en le remettant à l'accueil de l'établissement.

TOUT DOSSIER INCOMPLET POURRA ETRE REFUSÉ

Scolarité CPGE

Ce dossier doit être constitué des pièces suivantes :

1. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Doc 1 : à imprimer en recto-verso. Vous devez compléter l'ensemble des informations et signer cette fiche. Veillez à inscrire de manière lisible **votre adresse de courriel et votre numéro de téléphone**.

Si votre adresse de résidence étudiante est encore provisoire (adresse des parents par exemple), vous devrez impérativement communiquer votre adresse définitive pour l'année scolaire, au plus tôt, par mail à : scolarite.cpge.fermat@ac-toulouse.fr.

2. INFIRMERIE

La fiche d'urgence (**Doc 2**) devra être complétée. Si des informations médicales confidentielles doivent être transmises, elles seront adressées à l'attention du médecin scolaire ou de l'infirmière sous pli cacheté (avec Nom et Prénom) ou par courriel à infirmerie.fermat@ac-toulouse.fr.

3. RIB

Fournir le RIB du **responsable financier** en prévision d'éventuels remboursements à vous adresser durant l'année. A agraffer sur le **Doc 3** prévu à cet effet.

4. CONTRIBUTION FINANCIÈRE VOLONTAIRE

Compléter le bordereau concernant les deux contributions (**Doc 4**) :

- **Reprographie** : afin de permettre l'édition des documents pédagogiques complémentaires à tous les étudiants.
- **Caisse de solidarité** : afin d'accompagner dans leurs études les étudiants en grande difficulté financière.

Le paiement sera, de préférence, effectué EN LIGNE.

5. PARTICIPATION FINANCIÈRE FOYER SOCIO-ÉDUCATIF ET ASSOCIATION SPORTIVE

Le bordereau (**Doc 5**) doit être **complété en ligne**. La procédure est expliquée sur le document. Vous imprimerez l'**attestation d'inscription** qui vous sera délivrée. En cas de paiement par chèque, vous agraferez ce chèque au bordereau.

Téléphone
05.62.15.42.15

Courriel
secretariat.cpge.fermat@ac-toulouse.fr

3 allée Maurice PRIN
BP 91021
31010 TOULOUSE cedex 6

6. PHOTO D'IDENTITÉ A PRÉVOIR

A la rentrée, vous devrez **obligatoirement** coller une photographie récente de 2,5 cm x 3 cm sur votre carte d'étudiant Fermat.

Il n'est pas demandé de fournir cette photographie à l'inscription.

7. CARTE JEUNE RÉGION

Vous devrez conserver votre Carte Jeune pour la rentrée 2023.

A la rentrée, vous recevrez le sticker de la nouvelle année à l'adresse postale renseignée lors de la création de la carte (en classe de 2nde) sur le site internet de la Région : www.cartejeune.laregion.fr. Cette adresse peut être mise à jour.

En cas de perte ou vol, vous devez impérativement effectuer une demande de renouvellement sur le site.

8. CONTRIBUTION de VIE ETUDIANT ET de CAMPUS (CVEC)

Pour rappel, tout étudiant (boursier ou non) doit impérativement avoir complété le Dossier Social Etudiant (DSE) sur le site internet du CROUS et vous devrez fournir une copie de l'attestation d'acquiescement de la CVEC, même si vous en êtes exonéré (boursiers). Consultez en amont le site cvec.etudiant.gouv.fr pour vos démarches.

9. INSCRIPTION UNIVERSITÉ

Je vous rappelle que vous avez l'obligation légale de vous réinscrire à l'université, **en L2** ou en **L3 (pour la filière littéraire exclusivement)**

Vous trouverez sur les sites internet des Universités les modalités d'inscription.

10. AFFILIATION SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Les étudiants français n'ont aucune démarche à effectuer.

A la rentrée, **les étudiants étrangers** devront **obligatoirement** s'affilier au régime de sécurité sociale par le biais du site <https://etudiant-etranger.ameli.fr>.

11. BOURSES

Les étudiants boursiers devront fournir **la copie** de leur notification conditionnelle de bourse émise par le CROUS de Toulouse ou par **CAMPUS France** pour les étudiants étrangers. Si vous n'avez pas reçu de réponse de leur part avant l'envoi du dossier d'inscription au lycée, ce document devra alors être fourni sans faute à la rentrée.

12. ASSURANCE

A la rentrée : fournir la copie de votre attestation d'assurance « responsabilité civile ».

13. CARTE IZLY

La restauration du lycée pour les repas du midi et du soir est fermée tout le week-end. Les étudiants de CPGE peuvent toutefois accéder au restaurant universitaire de l'Arsenal. A la rentrée, il sera dans ce cas nécessaire de créer un compte **IZLY** via le lien suivant : <https://www.crous-toulouse.fr/se-restaurer/>

Maurice D'ANGELO

Proviseur

FICHE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

En 2^{ème} année CPGE

Année Scolaire 2023-2024

Lycée Pierre de Fermat
ToulouseDEUXIEME REPRÉSENTANT LÉgal : père ☐ mère ☐ tuteur ☐ autre membre de la famille ☐ autre cas ☐

NOM du représentant légal 2 :				PRÉNOM :			
PROFESSION :							Code
ADRESSE DU REPRÉSENTANT LEGAL 2 (si différente du représentant légal 1)		N° - RUE - Lieu dit...					
		CODE POSTAL :			COMMUNE :		
ADRESSE ÉLECTRONIQUE (e-mail) :		@					
TELEPHONES		domicile		travail		portable	
Situation professionnelle :		en activité ☐		chômage ☐		retraité ☐	
Nom et adresse de l'employeur :							

Les INTERNES mineurs et/ou les internes dont les parents résident à l'étranger devront communiquer obligatoirement courant septembre les coordonnées d'un correspondant sur l'agglomération Toulousaine.

AUTRE RESPONSABLE : tuteur ☐ autre membre de la famille ☐ correspondant ☐

NOM		PRÉNOM					
ADRESSE		N° - RUE - Lieu dit...					
		CODE POSTAL			COMMUNE		
ADRESSE ÉLECTRONIQUE (e-mail)		@					
TÉLÉPHONES		domicile		travail		portable	

Assurance responsabilité civile :

N° de contrat :

Nom et adresse de la société d'assurance :

FICHE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

En 2^{ème} année CPGE
Année Scolaire 2023-2024

❖ Je, soussigné :

NOM (écrire en capitales) : PRÉNOM :

Scolarisé(e) en 2022-23 en classe de au Lycée.....

Sollicite mon inscription à la rentrée scolaire **2023-2024** au Lycée Pierre de FERMAT, en qualité de (cocher la case) :EXTERNE ☐INTERNE⁽¹⁾ ☐☐ (1) Si admis à l'internat par le Proviseur.DEMI-PENSIONNAIRE ☐INTERNE-EXTERNE⁽²⁾ ☐☐ (2) Pas de repas quand le Restaurant Universitaire est fermé.pour y suivre les enseignements indiqués ci-dessous en 2^{ème} année de classe préparatoire aux grandes écoles, conformément à la décision du Conseil de Classe de fin d'année.

Indiquez ci-dessous vos choix concernant les enseignements de langues et optionnels (cocher la case correspondante):

CLASSE DE MP* ☐ } option SI ☐
CLASSE DE MP ☐ } option Info ☐CLASSE DE PSI* ☐
CLASSE DE MPI/MPI* ☐CLASSE DE PC ☐
CLASSE DE PC* ☐CLASSE DE BCPST ☐
CLASSE D'ECG ☐

	LV1	LV2
Allemand		
Anglais		
Arabe		
Espagnol		
Italien	Réservé ECG	

CLASSE Première Supérieure (préparation ENS Ulm) ☐

Choisir une LVA et 1 langue ancienne et un enseignement de spécialité.

Attention : les étudiants ayant choisi Lettres Classiques en enseignement de spécialité devront prendre 2 langues anciennes.

LV A	
Anglais	
Allemand	
Espagnol	
Italien*	

* Incompatible avec le Grec

Langue ancienne et culture de l'Antiquité	
Latin (4h)	
Grec (4h)	

Enseignement optionnel	
Lettres Modernes	
Lettres classiques	
Géographie	
Philosophie	
Théâtre	
Musique	
LV : All. ou Esp. ou Ita	

CLASSE DE CHARTES A ☐		
LV 1	PAS DE LV 2	OPTION : en choisir exactement une parmi :
Anglais		Latin (thème)
Allemand		Grec (version)
Espagnol		

CLASSE DE CHARTES B ☐		
LV 1	LV 2	OPTION : en choisir exactement une parmi :
Anglais	Anglais	Latin (version)
Allemand	Allemand	Géographie
Espagnol	Espagnol	Histoire des arts
	Italien	
	Histoire médiévale	

NOTE IMPORTANTE :

Les différents enseignements éventuellement ouverts au Lycée Pierre de FERMAT sont proposés à titre indicatif, sous réserve, d'une part de places disponibles et d'autre part d'un nombre suffisant de candidatures. Dans le cas contraire, ainsi qu'en cas de cumul d'options avec incompatibilité de l'emploi du temps, l'élève devra soit effectuer un autre choix, soit s'inscrire au C.N.E.D à ses frais pour ces cours. Les enseignements optionnels facultatifs ne le sont qu'au moment de l'inscription : une fois celle-ci demandée et acceptée par le lycée, l'assiduité à ces enseignements est obligatoire. Les choix exprimés dans cette fiche sont définitifs et ne pourront être modifiés pour simple convenance personnelle à la rentrée.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e)..... certifie l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

J'atteste avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement intérieur et ses annexes (consultables sur fermat.entmip.fr). J'ai pris note qu'en vertu de la loi du 22 juillet 2013, **j'ai l'obligation de m'inscrire à l'université partenaire** du lycée Fermat pour l'année universitaire.

Fait à , le

L'étudiant,

le père*
(ou responsable légal*)

la mère*
(ou responsable légal*)

*Obligatoire si élève mineur

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant que vous pouvez exercer auprès du lycée Pierre de Fermat.

FICHE D'URGENCE

(document non confidentiel à destination de la vie scolaire)

7 Place des Jacobins
BP 91021
31010 TOULOUSE Cedex 6
TEL: 05.62.15.42.15

Nom : **Prénom :**

Classe : **Date de naissance :**

Nom et adresse des parents ou du représentant légal financier :

.....

Numéro de sécurité sociale : ../../../../../ et **adresse du centre :**

- **En cas d'accident**, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :
 - N° de téléphone du domicile :
 - N° de travail du père : Portable :
 - N° de travail de la mère : Portable :
 - Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
- **En cas d'urgence**, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
- **Pour les élèves mineurs internes (CPGE)**, en cas d'urgence, il est obligatoire de nous communiquer le nom d'un correspondant majeur habitant à Toulouse ou aux alentours. (voir fiche inscription administrative CPGE)

Nom, prénom et n° de téléphone du correspondant :

.....
- **Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :**
- Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :
-
-
-
- **NOM, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :**
-
- **DOCUMENTS CONFIDENTIELS** : vous pouvez transmettre des informations médicales confidentielles,
 - sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement ou
 - par courriel à infirmerie.fermat@ac-toulouse.fr.

Cochez cette case si vous avez joint un dossier médical ☐

IMPORTANT : CLASSEMENT DES DOCUMENTS*

**Merci de mettre impérativement
DANS UNE SOUS-ENVELOPPE FORMAT A4/A5
AVEC « NOM PRENOM » et « VOIE »
les documents suivants :**

- **Doc 3** : Le Relevé d'Identité Bancaire
- **Doc 4** : En cas de paiement par chèque, le bordereau de contribution financière joint au chèque.
- **Doc 5** : Le bordereau de participation au FSE si vous payez par chèque sinon l'attestation délivrée lors du paiement si vous payez en ligne.

Cette sous-enveloppe est à insérer dans l'enveloppe d'envoi par courrier où se trouvera le reste des documents.

****Sauf mention spéciale, merci de n'utiliser ni trombone, ni agrafe***

RIB

Nom :

Prénom :

Classe - CPGE 2ème année :

RIB à agraffer ici

**BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT DE PARTICIPATION VOLONTAIRE
A LA CAISSE DE SOLIDARITE ET AUX DEPENSES DE REPROGRAPHIE**

Nom et Prénom de l'élève :

CAISSE DE SOLIDARITE

Il existe au lycée Pierre de Fermat une **caisse de solidarité** (acte n°46 du CA du 15/02/2022) créditée des contributions volontaires des familles.

Cette caisse est essentielle. Elle est destinée à accorder aux élèves du lycée des aides de nature sociale fondée sur l'idée de secours : demi-pension, internat, fournitures scolaires, vêtements, santé, voyages et sorties scolaires, concours, manifestation de soutien lors d'événements douloureux.

Elle permet donc d'intervenir rapidement pour répondre aux élèves et aux familles en grande nécessité ou en situation d'urgence.

La caisse est contrôlée par le conseil d'administration du lycée. Un rapport d'utilisation de la caisse de solidarité est présenté annuellement.

Les aides sont étudiées par le service de vie scolaire du lycée et décidées par le Proviseur.

C'est à la fois un honneur et une éthique, pour une communauté scolaire de la qualité du lycée Pierre de Fermat, de se mettre en mesure d'aider solidairement ceux qui en ont besoin.

Le montant de la participation à la caisse de solidarité n'est qu'**indicatif** :

- Contribution volontaire de niveau 1 : 10€
- Contribution volontaire de niveau 2 : 15€
- Contribution volontaire de niveau 3 : 25€ ou plus

REPROGRAPHIE

Afin d'éviter aux étudiants l'achat de manuels ou d'ouvrages de références, les équipes pédagogiques produisent des ressources adaptées aux besoins de chaque formation. Ce fonctionnement induit une participation financière volontaire des familles d'un montant de 45€.

Le principe et le montant de cette **participation volontaire aux dépenses de reprographie** ont été approuvés par la délibération n°59 du Conseil d'Administration du 24/06/2019.

Vous avez la possibilité d'effectuer les versements :

1 – par internet sur le site du lycée Fermat : <https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/informations-pratiques/hebergement-restauration-paiement/> (avec l'identifiant et le mot de passe communiqués pour le règlement en ligne de la restauration et de l'hébergement)

2 – Par chèque : établi à l'ordre du « Lycée Pierre de Fermat », le nom, prénom et la classe de l'élève doivent impérativement figurer au dos du chèque (**ne pas agraffer le chèque au bordereau**) **UN SEUL CHEQUE REGROUPANT LA PARTICIPATION A LA CAISSE DE SOLIDARITE ET A LA REPROGRAPHIE.**

Le Proviseur
Maurice D'ANGELO



PARTICIPATION VOLONTAIRE AU FONCTIONNEMENT DU FOYER DES ELEVES ET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Année scolaire 2023/2024

Nom et prénom de l'Elève :

Classe :

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) s'adresse aux élèves du secondaire et des classes préparatoires. Le FSE a pour objectifs de développer la vie collective communautaire et coopérative, de promouvoir le sens des responsabilités et l'apprentissage de la vie civique et démocratique, développer la vie socio-éducative par l'animation de clubs, l'organisation de manifestations culturelles, artistiques, sportives ou d'actions humanitaires et de soutenir les actions d'entraide et de solidarité au sein du lycée ou à l'extérieur.

Plus d'information à :

<https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/vie-lyceenne-etudiante-et-associative/fse/>

L'Association Sportive (AS) du Lycée Pierre de Fermat « La Violette » accueille les élèves du secondaire et des classes préparatoires sur différentes activités comme le Badminton, l'Escalade, le Tennis de Table, la Musculation, le Rugby, la Natation, le Raid, le Cross, les Echecs... Elle compte plus de 200 élèves du Lycée pratiquant en loisir, en compétition ou encore lors de rencontres inter prépas.

Plus d'information à :

<https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/vie-lyceenne-etudiante-et-associative/association-sportive/>

Participation au Foyer Socio-Educatif (20€ ou plus) Indiquez ci-dessous le montant de votre participation au FSE	Participation à L'Association Sportive (5€ ou plus) Indiquez ci-dessous le montant de votre participation à l'AS	Montant Total (FSE + AS)

Règlement :

En ligne au moyen du lien suivant :

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=143221>

A l'issue du paiement électronique, vous serez inscrit sur la liste des adhérents au FSE.

TARIFS DE DEMI-PENSION ET D'INTERNAT 2023/2024

Les étudiants de CPGE du lycée Fermat ont la possibilité de choisir un régime forfaitaire adapté :

Catégorie	Septembre-décembre 2023	Janvier-Mars 2023	Avril-Juin 2023	Tarif annuel 2022 (1)
4 repas ➤ Lundi Mardi Jeudi Vendredi				
DP4	179 €	137 €	124 €	440 €
5 repas ➤ Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi				
DP5	221 €	171 €	158 €	550 €
Petits-déjeuners ➤ du lundi au dimanche - Repas midi et soir ➤ du lundi au vendredi				
Internes/Externés	634 €	485 €	459 €	1 578 €
Hébergement dans l'internat du lycée- Petits déjeuners ➤ du lundi au dimanche Repas midi et soir ➤ du lundi au vendredi				
Internes	1 210 €	927 €	875 €	3 012 €

(1) Réparti en trois trimestres inégaux. Les tarifs 2023 sont donnés à titre indicatif, les tarifs 2024 seront fixés par le conseil régional dans le courant du dernier trimestre.

La restauration du lycée étant fermée à partir du samedi midi, les étudiants de CPGE peuvent accéder au **restaurant universitaire de l'Arsenal**, sur présentation de la **carte IZLY** délivrée par le CROUS de Toulouse :
<https://www.crous-toulouse.fr/restauration/izly/>

Le choix du régime est décidé à l'inscription. Un délai de 2 semaines est laissé à la rentrée aux étudiants, pour changer de catégorie et pour choisir le régime de demi-pensionnaire 4 ou 5 jours.

Le paiement s'effectuera exclusivement après réception d'une facture début octobre. Les factures seront adressées au responsable financier exclusivement par mail. Dans le dossier d'inscription, il est donc absolument impératif de nous communiquer, très lisiblement, votre adresse mail.

Moyens de paiement :

☞ **Par internet** : <https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/informations-pratiques/hebergement-restauration-paiement/>

☞ **Par carte bancaire** : au service intendance

☞ **Par chèque bancaire** : établi à l'ordre du lycée Pierre de Fermat.

☞ **En espèces** : dans la limite de 300 euros maximum en application de l'article 1680 du code général des impôts.